LISTE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICPAL

SEANCE du 05 NOVEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq du mois de novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Mazières-en-Mauges, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, Salle du Conseil, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Frédéric TERRIEN, Maire, en suite de la convocation en date du vingt-huit octobre deux mille vingt-six.

Étaient présents : TERRIEN Frédéric, DOKTAS Isabelle, CHAIGNEAU Thierry, BERTHOMÉ Sylvie, GABORIAU-BOULET Dominique, CESBRON Carine, GRÉGOIRE Cédric, BRÉGEON Florence, AUDUREAU Olivier, HUMEAU Sandra, PROVOT Ludovic, MERLET Blandine, MACÉ Steven.

Étaient excusés : GABORIAU-BOULET Dominique qui a donné procuration à BERTHOMÉ Sylvie, NOBLET Nicolas qui a donné procuration à TERRIEN Frédéric, BÉCOT Marie-Laure qui a donné procuration à DOKTAS Isabelle.

Secrétaire de séance : PROVOT Ludovic

Le conseil municipal a examiné les projets de délibération suivants :

Délibération n°	OBJET	VOTE du CONSEIL MUNICIPAL
DEL26071	Petites subventions 2026	Approuvé à l'unanimité
DEL26072	Location du foyer des sports	Approuvé à l'unanimité
DEL26073	Tarifs communaux 2027	Approuvé à l'unanimité
DEL26074	CISPA Prise en charge du surcoût du repas au restaurant scolaire	Approuvé à la majorité (7 pour dont la voix du maire, 7 contre et 1 abstention)
DEL26075	Avenant n°2 à la convention de coopération intercommunale - cadre des missions des chargés de coopération sectorielle	Approuvé à la majorité (12 pour et 3 abstentions)
DEL26076	Cholet Agglomération – convention de mise à disposition de services de la commune de Mazières et de Cholet Agglomération, prolongation avenant n°2	Approuvé à l'unanimité
DEL26077	Cholet Agglomération – convention cadre du contrat local de santé	Approuvé à l'unanimité
DEL26078	Cholet Agglomération – attribution de compensation – ajustement lié au transfert de charges consécutifs à l'évolution de l'intérêt communautaire « sentiers »	Approuvé à l'unanimité
DEL26079	Rapports annuels 2025 sur la qualité des services publics de l'eau potable, l'assainissement et les déchets et les activités de Cholet Agglomération	Approuvé à l'unanimité

La séance est levée à 22 h 30.

Diffusion :

- Site internet de la commune : https :www.mazieres-en-mauges.fr

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 2021-1310 et du décret n° 2021-1311 du 07 octobre 2021, toute personne peut consulter les délibérations sur le site internet de la commune et en obtenir une copie en Mairie, aux heures d'ouverture du Secrétariat.

Mise en ligne le : 10/11/2026 11:46 (Europe/Paris)
Collectivité : Mazières-en-Mauges
https://www.intramuros.org/mazieres-en-mauges/documents_administratifs/86757